

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 569

Artikel: Manif : les agents sont de braves gens
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les agents sont de braves gens

Pour l'édification des manifestants qui auraient maille à part avec les forces de l'ordre ces pro-

chaines semaines, la définition du «gendarme» genevois telle que publiée dans le recueil officiel d'évaluation des fonctions. Ah, les braves gens!

Sûr que M. Fontanet avait raison lors de la dernière «Table ouverte» consacrée aux manifs un de ces derniers dimanches.

1. Dénomination de la fonction

Gendarme

Code fonction

3.01.002

2. But de la fonction

Diriger et contrôler la circulation; veiller à l'ordre public, au respect des lois et règlements, à la protection des personnes et des biens en utilisant, au besoin, la contrainte ou la force; prévenir, rechercher et réprimer toute forme d'infraction ou de délit, établir les faits, rechercher les preuves, les témoignages, identifier et arrêter les suspects ou les délinquants.

3. Description de la fonction

Sous la foi du serment, la fonction implique notamment :

- conseiller, renseigner ou réprimander le public; exercer des surveillances et des filatures, procéder à des arrestations; éduquer et protéger les enfants aux entrées et sorties d'école; assurer un planton de circulation;
- effectuer diverses enquêtes, escorter des détenus, des personnes malades ou présentant des troubles du comportement, contrôler des identités, l'état de véhicules, établir des rapports de contravention ou d'audition après interrogatoire;
- lors d'accidents, organiser les secours et le service d'ordre, établir un constat avec plan des lieux, soumettre des conducteurs au test du breathalyser; se familiariser à la conduite de plusieurs genres de véhicules;
- intervenir lors d'incidents, de sinistres ou de perturbation; participer à des services de maintien de l'ordre, à des manifestations, en tenue spéciale, à des stages pratiques, à des cours de perfectionnement (Institut suisse de police) et d'entraînement physique;
- assumer diverses tâches administratives; témoigner devant les tribunaux.

PS. Dans le même ordre d'idées, nous versons au dossier «manifs» ces propos tenus par le président de la Confédération, M. G.-A. Chevallaz, dans le cadre d'un discours consacré à la défense nationale et à l'opinion publique, pour les «Rencontres suisses» au début de ce mois, propos rapportés, avec la satisfaction que l'on devine, par le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» (10.11.80):

«Ainsi des jeunes gens de bonne famille quittent-ils la Jaguar de papa et la piscine chauffée de maman pour aller, les pieds nus, jouer de la flûte douce sur le sentier des chênes. D'autres sont moins inoffensifs et l'on voit des jeunes filles, à visage d'ange, cambrioler des banques et créer des dépôts d'armes et de faux passeports en vue du coup de force de la révolution finale. D'autres enfin prennent plaisir à

perturber le trafic, à casser des vitrines et à faire courir la police en des samedis chauds, mai 68 en modèle réduit et limité, alimentant la presse et la télévision, donnant matière aux dissertations psycho-sociologiques, aubaine à quelques démagogues en quête de récupération juvénile et courant à la traîne. La jeunesse est une condition provisoire et périssable, pas toujours facile à vivre. Nous devons nous préoccuper d'elle, de sa formation, des conditions de son avenir. Pourtant, nous ne saurions lui imposer notre retrait comme une œuvre d'art définitive, ni exiger qu'elle mette continuellement ses pas dans nos traces. Elle a droit à l'indépendance, à la critique, aux jugements personnels. Mais cette affirmation de la personnalité juvénile a dans notre société d'autres voies ouvertes que la subversion explosive ou le désordre gratuit. La démonstration quotidienne en est faite par les dizaines de milliers de jeunes, par l'immense majorité de la jeunesse, ouverte, franche, active dans ses écoles, dans son travail, dans le sport, dans les sociétés, à l'armée.»

LE MARATHON DU PRÉSIDENT

Il est vrai que si on devait prendre en compte la quintessence de toutes les interventions publiques de M. G.-A. Chevallaz... L'Agence télégraphique suisse qui n'en rate pas une, par devoir et par fidélité, répertoriait le 24 novembre, pour le seul mois en cours et pour la seule ville de Lausanne, la présence du président de la Confédération au moins aux huit manifs «publiques» suivantes: Journées du film militaire, cette assemblée des «Rencontres suisses» dont nous nous faisons l'écho, réunion de gymnastes, 75^e anniversaire de la Société des hôtelliers de Lausanne-Ouchy, déjeuner-débat du Cercle lausannois de la presse, Jeune chambre économique de Lausanne, Société suisse des officiers des troupes sanitaires et, dimanche prochain, 75^e anniversaire de la Société vaudoise des dragons, guides et mitrailleurs.